COMMUNIQUÉ DE PRESSE **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Un patrimoine naturel protégé pour les générations futures : la propriété de la famille Ivory reconnue comme la réserve naturelle Neil-B.-Ivory

La Fondation Nature Memphrémagog et le Memphrémagog Conservation soulignent la reconnaissance de 15,8 hectares de milieux naturels d'importance écologique près de la baie Cummins.

Le 16 novembre 2026 — MAGOG, Québec — La Fondation Nature Memphrémagog (FNM) et le Memphrémagog Conservation (MCI) sont heureux d'annoncer une étape importante dans la protection permanente des milieux naturels du bassin versant du lac Memphrémagog : une partie de l'ancienne propriété de la famille Ivory, située près de la baie Cummins, a officiellement été reconnue comme la réserve naturelle Neil-B.-Ivory par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs (MELCCPBFP).

D'une superficie de 15,8 hectares, la propriété a été généreusement donnée à la Fondation Nature Memphrémagog par M^{me} Joan Fraser Ivory, dans le but que ces terres soient protégées à perpétuité comme habitat naturel pour les oiseaux et la faune, et préservées pour les générations futures. La propriété porte le nom de son défunt époux, Neil B. Ivory, dont l'attachement profond à la nature et à l'environnement a inspiré la famille à assurer la protection permanente de cette propriété.

La reconnaissance de la propriété à titre de réserve naturelle par le MELCCPBFP constitue une étape importante pour assurer la conservation à long terme de ses caractéristiques naturelles et de ses valeurs écologiques. La reconnaissance officielle a été accordée le 29 avril 2026.

Un lien familial avec la terre qui s'étend sur plus de six décennies

Joan et Neil Ivory ont acquis la propriété en 1959, peu après leur mariage. Diplômé en sciences du Pembroke College de Cambridge, Neil s'intéressait depuis toujours à la nature et à l'environnement. Il aimait particulièrement se promener sur la propriété, écouter les oiseaux et observer le milieu naturel qui l'entourait.

« Il a toujours espéré que notre propriété puisse devenir un sanctuaire ou un refuge pour les oiseaux et les animaux », a déclaré M^{me} Ivory. « S'il était encore parmi nous aujourd'hui, il serait à la tête des efforts visant à protéger le précieux environnement et la biodiversité du bassin versant du lac Memphrémagog. Je suis heureuse d'avoir pu faire en sorte que cette propriété soit protégée à perpétuité grâce à mon don à la Fondation Nature Memphrémagog. »

Une propriété d'une grande valeur écologique

La propriété Ivory fait partie d'un réseau de plus en plus important de milieux naturels protégés dans le secteur de la baie Cummins et contribue à la protection de la biodiversité et de la qualité de l'eau du bassin versant du lac Memphrémagog.

La propriété se caractérise par une combinaison de forêts matures, de milieux humides et de deux tributaires de la baie Cummins. Le couvert forestier y est dense, deux peuplements forestiers matures occupant une grande partie de la propriété. La forêt est composée d'un peuplement de thuya occidental et d'érable rouge, ainsi que d'un peuplement de bouleau jaune accompagné de sapin baumier, de bouleau à papier, d'érable rouge et de frêne blanc.

Les inventaires écologiques réalisés sur la propriété ont permis de documenter une diversité de végétaux et d'animaux, notamment 57 espèces végétales et 10 espèces d'oiseaux, ainsi que des espèces fauniques, telles que le cerf de Virginie, l'écureuil roux, le lièvre d'Amérique et le vison d'Amérique. La propriété comprend également des habitats susceptibles de soutenir des espèces désignées ou susceptibles d'être désignées comme des espèces en situation précaire au Québec.

L'importance écologique de ce territoire a été reconnue dans le cadre de plusieurs initiatives de planification. Ses milieux humides ont notamment été identifiés comme devant faire l'objet de mesures de protection dans le Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de Memphrémagog, adopté en 2023.

Les objectifs de conservation associés à la réserve naturelle comprennent la protection de ses habitats aquatiques, riverains, humides, ouverts et forestiers; le maintien de ses caractéristiques et processus écologiques naturels; ainsi que le soutien au maintien et au rétablissement des espèces en situation précaire au Québec et en péril au Canada.

Le MCI : protéger le lac Memphrémagog depuis 1967

En 2016, le MCI a communiqué avec M^{me} Ivory afin de l'informer de l'importance écologique de sa propriété et des différentes options de conservation qui s'offraient à elle. En 2020, M^{me} Ivory a communiqué avec le MCI afin d'entreprendre les démarches visant à faire don d'une partie de sa propriété pour qu'elle puisse être protégée à perpétuité. Le MCI a par la suite invité la Fondation Marécages Memphrémagog à participer aux démarches auprès du MELCCPBFP et d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre du programme de dons écologiques. La Fondation a finalement accepté le don et la responsabilité d'en assurer la conservation à long terme.

« Cette nouvelle réserve naturelle démontre ce que nous pouvons accomplir lorsque des propriétaires, des organismes de conservation et les gouvernements travaillent dans la même direction, a déclaré Johanne Lavoie, présidente de Memphrémagog Conservation (MCI). Protéger les milieux naturels, c'est protéger la biodiversité, mais aussi notre eau et notre qualité de vie. Nous sommes très heureux de ce partenariat avec la Fondation Nature Memphrémagog et nous souhaitons que le soutien gouvernemental à ce type d'initiative continue de grandir. Chaque hectare protégé aujourd'hui est un investissement concret pour les générations de demain. »

La FNM : protéger les milieux naturels pour les générations futures

Pour la FNM, la reconnaissance de la réserve naturelle Neil-B.-Ivory représente bien plus que la protection d'une seule propriété. Elle constitue un autre exemple de l'importance de collaborer avec des propriétaires fonciers qui partagent une vision commune de la protection du patrimoine naturel du bassin versant du lac Memphrémagog.

« Joan Ivory a fait un don exceptionnel au bassin versant du lac Memphrémagog », a déclaré Judy Hopps, présidente de la Fondation Nature Memphrémagog. « L'attachement de sa famille à cette propriété est maintenant devenu un legs durable en matière de conservation. La FNM est honorée d'en assurer la conservation et de veiller à ce que les habitats naturels qui y sont protégés le demeurent pour les générations futures. »

La FNM remercie sincèrement le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs du Québec ainsi qu'Environnement et Changement climatique Canada pour leur soutien ayant contribué à la création de cette réserve naturelle.

La réserve naturelle Neil-B.-Ivory s'ajoute aux autres territoires protégés de la région et contribue à renforcer le réseau croissant de milieux naturels qui participent à la protection de la biodiversité, des fonctions écologiques et de la qualité de l'eau du bassin versant du lac Memphrémagog.

À propos de la Fondation Nature Memphrémagog (FNM)

Fondée en 1991, la Fondation Nature Memphrémagog (anciennement la Fondation Marécages Memphrémagog jusqu'en 2024) a pour mission de protéger les milieux naturels et les habitats des Cantons-de-l'Est, en portant une attention particulière aux milieux humides, aux forêts et aux cours d'eau du bassin versant du lac Memphrémagog et de la vallée de la rivière Tomifobia. En collaboration avec des propriétaires fonciers et d'autres organismes, la FNM œuvre à la conservation de territoires d'intérêt écologique et à leur protection pour les générations futures.

À propos de Memphrémagog Conservation (MCI)

Le Memphrémagog Conservation (MCI) est un organisme à but non lucratif qui œuvre à la protection du lac Memphrémagog et de son bassin versant pour les générations actuelles et futures depuis 1967. L'organisme travaille de concert avec différents organismes régionaux et gouvernementaux ainsi qu'avec les citoyens afin de mettre en œuvre des actions concrètes. Il s'appuie principalement sur les connaissances scientifiques pour informer, sensibiliser et mobiliser les différents acteurs concernés par la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant.

-30-

Pour renseignements :

Judy Hopps
Présidente
Fondation Nature Memphrémagog (FNM)
819-868-0723
judy.hopps@sympatico.ca

Johanne Lavoie
Présidente
Memphrémagog Conservation (MCI)
819-238-3895
johanne.lavoie@memphremagog.org
https://www.memphremagog.org/

Québec